



Union des Syndicats FO des Personnels du Ministère de la Justice

FORCE OUVRIÈRE **QUITTE LE CTM**

L'Union **FO Justice** vous informe que ce jour s'est tenu le Comité Technique Ministériel.

Plusieurs organisations syndicales ont demandé le report pur et simple de l'étude des nouvelles lignes directrices ministérielles de gestion sur la mobilité (CAP).

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE A REFUSÉ CETTE REQUÊTE.

Il a été traité dans un premier temps la réforme des personnels techniques que **FORCE OUVRIÈRE** a amendé et pour laquelle nous avons voté favorablement.

À l'issue de la pause, nous avons repris en début d'après-midi l'ordre du jour avec le point sur les lignes directrices ministérielles de gestion sur la mobilité. L'administration a remis sur table plusieurs amendements modifiant son propre texte initial.

Toutes les OS étant opposées à ce texte ont, dès les premières lignes et premiers paragraphes, fait valoir chacune de nombreux amendements qui ont été dans leur quasi-totalité refusés par le ministère. En effet, l'absence de la ministre et de la Secrétaire Générale laissant la place à leurs suppléantes, aucune marge de manœuvre à celles-ci hormis le fait de faire appliquer la loi et le décret sur ce sujet.

Après 3 heures de discussions sur les 6 premières pages d'un document comportant une quarantaine de pages, ce Comité Technique Ministériel est devenu la pure mascarade d'un dialogue social de sourds.

Face à cette situation FORCE OUVRIÈRE a donc pris la décision de quitter le CTM car c'est bien l'ensemble du texte que nous rejetons. Les amendements, mis à part le déplacement de quelques virgules, ne changeront en rien l'idée et l'objectif de ce texte applicables au 1er Janvier 2020.

Fait à Draveil, le 30 décembre 2019
Les représentants de l'Union **FO Justice**